

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les réformes dans l'Education nationale, la Ligue de l'enseignement, la laïcité et sur la construction européenne, à Strasbourg le 23 juin 2016.

Madame la ministre,

Monsieur le maire de Strasbourg,

Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus,

Monsieur le président de cette Ligue de l'Enseignement aujourd'hui si bien représentée,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'être présent pour le 150e anniversaire de la Ligue. Je n'avais pas grand choix. Je ne pouvais pas être présent lors du centenaire et je craignais, malgré tout l'acharnement que je pourrais y mettre et sur le plan personnel et sur le plan politique, de ne pas pouvoir venir en cette qualité pour le bicentenaire. Donc il fallait que je saisisse cette occasion qui m'était donnée et je vous en remercie.

Vous avez décidé de venir à Strasbourg parce que vous avez le sens des coïncidences, non pas simplement parce que MACÉ était né en Alsace et qu'il avait voulu y trouver la forme de son engagement, mais parce que nous sommes confrontés aujourd'hui à une consultation au Royaume-Uni qui finalement, renvoie aux valeurs que nous devons porter ensemble en Europe. Et vous avez choisi Strasbourg parce que c'est une des capitales de l'Europe.

Je voulais venir aussi ici pour cet anniversaire pour saluer une grande institution, la Ligue de l'Enseignement. Une institution qui n'est pas de la République mais qui est pour la République, qui porte inlassablement deux valeurs essentielles depuis 150 ans : l'éducation, l'éducation pour tous et la laïcité partout. Ces passions les vôtres à titre individuel, à titre collectif, entretenues génération après génération, sont au cur de vos engagements et elles n'ont rien perdu vous l'avez souligné, Monsieur le président de leur intensité et de leur actualité.

Au contraire, les épreuves que nous avons traversées depuis notamment le mois de janvier 2015 mais qui en fait, étaient aussi des répétitions, avec une ampleur plus grande, des drames qui avaient déjà frappé notre pays ou qui pouvaient aussi avoir frappé d'autres pays, oui, ces épreuves rendent ces valeurs, ces principes, ces engagements encore plus essentiels.

Comment faire pour permettre l'accès de tous au savoir quand l'ignorance conduit à l'intolérance ? Comment porter le combat pour l'émancipation entendue au sens de l'accomplissement, du dépassement et en aucune manière du repli personnel ? Comment faire pour que l'Education nationale puisse être accompagnée par l'éducation populaire et que la culture puisse être à la fois ce qui est enseigné et ce qui est pratiqué ? Comment faire pour que chaque enfant, dans l'école et à côté de l'école, puisse devenir un citoyen ? Voilà ce qui a forgé votre combat depuis 150 ans et voilà pourquoi il est beaucoup attendu de vous aujourd'hui même.

Aujourd'hui même, où il serait tentant de penser qu'il n'y a plus de place pour l'action collective, qu'il est inutile de ramener aujourd'hui à la surface des valeurs qui seraient finalement partagées dans ses profondeurs par tous. Quelle erreur ! Les mots mêmes perdent leur sens tant qu'ils sont

utilisés par d'autres pour les détourner. Donc, quand on parle de République, quand on parle d'éducation, quand on parle de laïcité, il faut non pas simplement se contenter de les énoncer mais de les traduire comme autant d'engagements qui doivent rassembler, mais qui doivent aussi permettre de distinguer car il est trop facile, trop commode de capturer les mots et d'en dénaturer le sens.

Les fondateurs de l'école républicaine avaient cette belle formule de rendre l'école à tous et pour tous. Vous et celles et ceux qui ont la responsabilité de l'Education nationale et à commencer par la ministre mais je me suis engagé aussi pour ce quinquennat pour que la jeunesse puisse être la seule priorité qui convienne, oui, nous avons une ambition aujourd'hui qui va au-delà de l'école pour tous mais qui est la réussite pour tous. Et vous devez et nous devons y contribuer chacun à notre place.

D'abord, il y a ce qui a été fait depuis 2012. La priorité qui a été donnée à l'école et d'abord au primaire. Aujourd'hui, c'est un lieu commun de penser qu'il vaut mieux mettre davantage de moyens là où l'instruction commence. Et je ne me plains pas que certains viennent vers cette évidence avec l'affirmation qu'ils ont toujours eue dans le débat public. Mais ce qui compte, c'est d'y mettre aussi les moyens.

Lorsque j'avais annoncé 60 000 postes pour l'Education nationale, les sceptiques parce qu'il y en a beaucoup pensaient que nous ne le ferions pas et puis d'autres pensaient que ce n'était même pas suffisant. Il en est aussi dans notre pays qui considèrent que nous faisons toujours trop peu quand eux voudraient ne rien faire. Donc nous avons considéré qu'il fallait mettre ces postes et qu'il fallait les mettre prioritairement dès l'école primaire. Mieux même, qu'il fallait favoriser l'accueil des élèves, - même de 3 ans - dans l'école et faire en sorte que la maternelle, cette grande aventure française car c'est là qu'elle est née puisse y trouver les moyens et les appuis nécessaires.

Nous voulions également que nous puissions parfois, dans certains établissements, mettre plus de professeurs que de classes et encore mieux accompagner les enfants les plus fragiles. Et puis il y a eu cette réforme des rythmes scolaires. C'était la première. La première n'est pas toujours la plus facile, la dernière non plus. Donc il faut s'y prendre en une fois et s'y tenir. Et d'ailleurs, si nous n'avions pas fait la réforme des rythmes scolaires, serait-il possible de la faire aujourd'hui ? Donc nous l'avons lancée dans l'esprit qu'il fallait deux conditions, au-delà de la mobilisation des enseignants et je veux ici leur rendre hommage.

La première condition, c'est qu'il fallait que les collectivités locales et notamment les communes et je sais que cela a été difficile puissent accompagner ce processus, puisqu'il s'agissait de permettre qu'il y ait une demi-journée de plus de travail pour les élèves mais aussi qu'il y ait davantage d'accompagnement et une modification donc de l'organisation et des horaires.

Les maires ont eu deux ans pour s'y préparer. Certains l'ont fait dès la première année, d'autres ont préféré attendre. L'Etat a dégagé les moyens et aujourd'hui, même s'il peut y avoir des difficultés ici ou là et je les connais, la réforme des rythmes scolaires a été entièrement appliquée. Et souvent, là où elle a été le plus intelligemment menée, c'est dans ce qu'on appelle la ruralité, où il y a eu une somme d'innovations pour permettre qu'il y ait justement cet accompagnement.

Mais il fallait une deuxième condition : il fallait qu'il puisse y avoir de grandes associations et il n'y en avait pas forcément beaucoup qui puissent proposer des activités périscolaires ou extrascolaires. Il fallait qu'il y ait cette expérience acquise parfois depuis près de 150 ans pour que ces activités ne soient pas simplement une occupation mais véritablement une forme d'accomplissement et de découverte pour beaucoup d'enfants de ce que pouvaient être des pratiques culturelles ou sportives. Je veux ici vous rendre hommage et vous exprimer ma gratitude car c'est grâce notamment à la Ligue qu'il y a eu autant d'activités qui ont pu être proposées et qu'aujourd'hui, c'est une fierté que de savoir que tous les enfants de France, où qu'ils vivent, puissent avoir accès à des activités qui jusqu'à présent, ne leur étaient pas réservées.

Il y a eu un coût supplémentaire, oui. L'Etat a même sanctuarisé, pérennisé la dotation qui était

réservée aux communes et c'était bien légitime. Mais il y a eu cette participation exceptionnelle et encore aujourd'hui qui justifie qu'il y ait des formations qui puissent être apportées et je sais que vous y contribuez aussi. Car il a été dit par le président que la Ligue de l'Enseignement avait considérablement changé, c'est devenu une entreprise. Une entreprise de l'économie sociale et solidaire mais une entreprise avec un certain nombre de missions qui sont accomplies, d'activités qui sont proposées, quelquefois de recettes qui sont également collectées pour mener à bien les activités qui sont les vôtres.

La deuxième réforme qui a été menée, c'est la réforme du collège. Depuis le milieu des années 1970 et je sais qu'ici, nous avons cette expérience, c'est-à-dire depuis que le collège unique a été introduit, la question de la démocratisation et de l'efficacité de cette structure du collège unique a toujours été discutée. Comment pouvait-on accueillir tous les élèves de manière indistincte ? Est-ce qu'il n'y avait pas un risque d'écraser un certain nombre de hiérarchies liées au mérite ? Est-ce qu'il n'y avait pas aussi la menace que les plus fragiles puissent être eux-mêmes, finalement, écrasés par ce système ? Il fallait tout simplement proposer des changements, faire en sorte que la pédagogie puisse également être adaptée, tenir compte des différences de niveau, accompagner encore davantage les élèves et accompagner la réforme du collège par une réforme des programmes.

C'est maintenant en cours d'application. À la rentrée 2016-2017, ce sera pleinement fait je parle sous le contrôle de la ministre mais ce sera fait et là encore grâce à l'effort de formation de beaucoup d'enseignants. Ce sera fait avec toutes les réticences qui s'attachent à toute réforme parce que chaque fois qu'un changement est proposé, ce qui est craint, c'est de perdre ce qui était. Comme il n'est pas sûr que ce sera forcément vécu comme un progrès, on s'attache à ce qui existe alors que si nous voulons permettre que l'école soit toujours à la hauteur de l'ambition que nous lui donnons, que nous avons pour elle, alors il faut mener ces changements, il faut associer le plus grand nombre.

Troisième élément de ce que nous avons fait pour l'école, c'est l'éducation prioritaire. Là aussi, c'était votre ambition, celle de vos fondateurs, celle que vous avez poursuivie inlassablement : la lutte contre les inégalités, contre l'échec scolaire, faire que les plus fragiles, les plus démunis, les moins dotés culturellement puissent avoir des chances pas autant de chances mais au moins des chances de pouvoir réussir leur vie.

L'éducation prioritaire est née dans les années 1980. Elle a connu là aussi bien des vicissitudes, des contestations, mais aussi des réussites. Si on ne dit pas les réussites, qui le fera à notre place ? Et si on ne dit pas les réussites, il y en aura dans le débat public qui diront : « Mais pourquoi consacrer plus de moyens dans certains établissements par rapport à d'autres ? Pourquoi faudrait-il qu'il y ait un encadrement plus élevé ? Pourquoi ne faudrait-il pas, au nom de l'égalité, que chacun soit traité de la même manière, surtout si l'on supprime les cartes scolaires ? »

Donc, à partir de là, il a fallu redonner son sens à l'éducation prioritaire, remettre des moyens et c'est ce qui a été engagé. Là aussi, l'éducation prioritaire ne peut aboutir au résultat que l'on souhaite que grâce à vous. Parce que vous allez aussi accompagner ce processus, comme pour le décrochage scolaire. C'était finalement ce qui était le plus douloureux pour nous tous, quelle que fût notre place dans le système politique, administratif ou éducatif. Comment imaginer que 150 000 jeunes puissent sortir du système scolaire sans avoir la qualification, le diplôme qui leur permette à ce moment-là de saisir toutes les opportunités qui peuvent être celles de l'économie ou de la société ?

Nous en avons réduit le nombre : aujourd'hui c'est déjà encore trop, 100 000 à 110 000 sont encore en décrochage et nous devons aller encore plus loin parce que le décrochage, c'est un gâchis, un gâchis humain, un gâchis financier et qui va durer toute la vie parce qu'il y a des jeunes qui portent ce fardeau-là toute leur vie, à qui on fait sentir qu'ils n'ont pas suivi le bon parcours et à qui on ne donne pas une deuxième, une troisième chance. D'où d'ailleurs l'importance que j'attache à ce que peut être la formation tout au long de la vie. Ce que va être ce compte personnel d'activité pour celles et ceux qui seront salariés ou qui le sont déjà, pour avoir finalement les chances de se requalifier.

Plus, il fallait que les enseignants puissent être formés. Vous allez me dire qu'ils le sont, sortant

Puis, il fallait que les enseignants puissent être formés. Vous avez me dire qu'ils le sont, surtout de l'université, ayant passé les concours. Ils sont d'ailleurs parmi les plus brillants de nos étudiants sauf qu'avait été supprimée, la formation pour les enseignants. C'était d'ailleurs une drôle d'idée de penser que le métier d'enseignant était le seul qui ne devait pas être appris et qu'il suffisait d'avoir des connaissances, du savoir, de l'excellence et ce qui était heureusement le cas. Donc, les écoles du professorat. Les écoles du professorat qui d'ailleurs ont obligé à ce que les postes créés ne soient pas immédiatement offerts aux élèves et donc que les recrutés ne soient pas immédiatement dans la classe. C'est d'ailleurs pour cela qu'avaient été supprimés les IUFM, pour que les enseignants qui venaient de passer le concours puissent être immédiatement devant la classe, ce qui permettait d'économiser des postes.

Alors nous y avons porté remède : écoles du professorat, nouvelles méthodes de pédagogie qui doivent être adaptées aussi à la situation que nous connaissons, donner aux enseignants qui vont affronter des situations parfois très difficiles les clés, les conditions pour parvenir à mener à bien leur enseignement. Je sais aussi que la Ligue est pleinement engagée dans cette belle bataille. Alors les républicains du temps de Jean MACÉ, fondateur de la Ligue, avaient bien compris que si la charge de l'instruction relevait de l'Etat, cet Etat ne pouvait pas tout faire et qu'il était nécessaire qu'il y ait aussi des amis, des alliés de l'école, que l'école avait besoin de partenaires. Ces partenaires, quels sont-ils ? Les parents sans lesquels il serait difficile de travailler en toute confiance et qui sont les piliers nécessaires de l'éducation quand ils peuvent jouer effectivement ce rôle. Les collectivités locales. J'ai insisté à tous niveaux d'ailleurs sur leurs responsabilités. Et puis l'allié de l'école, ce sont les associations comme les vôtres et la vôtre vient au premier rang pour l'accompagnement éducatif.

La Ligue de l'Enseignement, pour ceux qui ne la connaissent pas ici, il y en a peu pourrait être une étrangeté. D'abord, la Ligue, même si c'est de l'histoire ancienne, mais pourquoi l'enseignement aurait besoin de se liguier ? Qu'est-ce que cela signifie ? Quel serait l'adversaire ? Comme vous l'avez très bien dit et le maire aussi, l'adversaire, c'est l'ignorance & l'adversaire, c'est l'inégalité & l'adversaire, c'est l'intolérance & l'adversaire, ce sont aussi celles et ceux cachés ou pas qui veulent faire pression sur l'école. Donc l'école, l'instruction, l'éducation, le savoir doivent être défendus mais pas défendus de manière conservatrice, non pas engager une résistance seulement, - même si la résistance est un beau mot, - mais de façon à ce que les valeurs, les principes, les contenus puissent être véritablement portés ensemble.

C'est ce que vous avez voulu faire à travers la plus grande organisation culturelle française, la Ligue de l'Enseignement. Vous avez su bien vieillir parce que vous vous êtes rajeunis à chacune des étapes. Vous avez été capables donc de résister dans certaines périodes, de vous adapter dans d'autres, de proposer chaque fois que c'était possible et puis de vous dépasser et de prendre en compte les défis de nos sociétés et notamment de la société française.

La Ligue est un bel exemple d'engagement, un bel exemple d'exercice de la citoyenneté qui complète le travail de l'école. Vous vous êtes beaucoup mobilisés, parfois de manière discrète, parfois de manière plus directe. Mais souvent, toutes les associations que vous fédérez les confédérations d'uvres laïques, les cercles, les amicales, les coopératives n'agissent pas à grand bruit, ne font pas la une des journaux, ne suscitent pas, j'espère aujourd'hui mais ce sera à vérifier compte tenu de l'actualité, mais ne suscitent pas toujours la tension médiatique parce que c'est un travail humble, c'est un travail souvent anonyme, c'est un travail efficace, c'est un travail qui réussit.

Puis il y a aussi la conscience civique qui, à un moment, devient le sujet, comme après les attentats du mois de janvier et du mois de novembre. Vers qui se tourne-t-on ? Vers l'Etat et c'est bien légitime, vers les élus et c'est leur rôle, vers les enseignants à qui on demande à ce moment-là de jouer un rôle qui est celui d'éducateur de la citoyenneté, d'éducateur civique. D'où l'importance que nous avons donnée à l'enseignement civique et moral et aussi ce que nous avons voulu mettre comme expression chaque fois qu'il y a des épreuves de manière à ce que les enseignants puissent être accompagnés, puissent parler, puissent parler à tous et puissent être compris. Et donc la conscience citoyenne et civique est devenue mais elle n'avait jamais cessé d'être à la Ligue de l'Enseignement l'élément principal, la dimension essentielle de l'action que

nous avons à mener et c'est tout ce que vous avez dit sur la démocratie.

Je suis d'une génération où la démocratie ne se discutait pas, où nous considérions que la démocratie était l'acquis. L'acquis de ces épreuves et ces guerres terribles qui avaient fracassé le XXe siècle, que la démocratie était inéluctable, qu'elle était notre bien et que les pays qui n'étaient pas encore démocratiques étaient des pays qui, dans quelques années, le deviendraient nécessairement et le nôtre ne pouvait pas être, à un moment ou à un autre, suspect de manquer à la démocratie. Nous pensions que la démocratie ne cessait d'avancer.

Que découvre-t-on ? Des entraves, des menaces, des doutes. Il y en a même qui pensent que ce n'est plus forcément le système qui correspond le mieux à la participation. La démocratie, c'est bien sûr le suffrage universel et le vote, mais ce n'est pas que cela. S'il n'y a pas cela, c'est quand même un problème. Il faudrait le dire à ceux qui voudraient en faire l'impasse. Mais si, au nom simplement du suffrage universel, nous empêchons ou nous ignorons toutes les demandes, toutes les aspirations démocratiques, alors le risque est très sérieux.

Je parle au moment où se fait le vote britannique. Cette campagne qui a été menée avec des mots de haine, des mots de division, de séparation qui hélas, ont pu à un moment, produire un crime abominable dont a été victime une jeune députée. Nous voyons bien qu'il y a nécessité de faire en sorte d'enrichir, de vivifier la démocratie et c'est aussi ce que vous avez voulu engager. Etre citoyen, c'est aussi être pleinement conscient que la laïcité est ce qui garantit le bon fonctionnement d'une société comme la nôtre. On attribue à Ferdinand BUISSON, grand pédagogue et président de la Ligue de l'Enseignement, l'invention du terme. Je ne sais pas, mais je crois qu'il y a largement contribué. La laïcité n'est pas simplement un grand combat qui a été mené à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle ! La laïcité n'est pas figée dans son histoire. La laïcité, ce sont des règles, des principes, des pratiques qui s'enseignent, se transmettent et surtout s'appliquent. La laïcité signifie que chacun est libre de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune. La laïcité, c'est la liberté de conscience, principe posé par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. La laïcité, c'est aussi la neutralité de l'Etat, qui ne se mêle donc pas de religion, qui n'impose aucune croyance, qui ne finance aucun culte et ces principes-là valent encore aujourd'hui, valent encore peut-être davantage aujourd'hui. Mais la laïcité, ce sont aussi des droits, mais des obligations ! Liberté de conscience, c'est la reconnaissance du droit de chacun d'avoir une religion, mais aussi de ne pas en avoir. C'est pour cette raison que le législateur, au terme d'un long débat, a décidé, en 2004, d'interdire les signes religieux ostensibles à l'école. Non pas pour discriminer, non pas pour stigmatiser, mais pour protéger la liberté de tous, des enfants et des adolescents.

La diversité, c'est une richesse dans notre pays, et cette diversité est le produit de mouvements de populations, le produit de cultures multiples. La diversité, c'est ce qui a toujours fait le creuset de la France et notre pays doit en tirer tout l'avantage de cette diversité des parcours, des origines et des situations. Mais la diversité n'est pas une singularité qui voudrait que chacun cède à la tentation du repli sur soi, se coupe des autres, tende d'imposer ses choix à autrui et c'est là que « laïcité » protège autant qu'elle libère.

La laïcité protège, et l'école est bien sûr la première concernée. Elle doit rester un lieu de paix et de concorde. L'école est le lieu de la raison et de l'esprit critique, et c'est ce que la Charte de la laïcité, qui est désormais affichée dans tous les établissements scolaires, qui est commentée dans toutes les classes, qui est signée par tous les parents, veut signifier. C'était nécessaire que cette Charte de la laïcité puisse être pleinement promue dans l'école de la République.

De la même façon et je l'ai souligné l'enseignement moral et civique vise à transmettre des connaissances, des compétences, pour que les valeurs républicaines puissent être comprises et puissent ensuite unir tous les citoyens. La laïcité est aussi un outil d'émancipation et de rassemblement et d'où le travail constant, - celui que vous faites, - de pédagogie, y compris pour bien comprendre le passé et aussi pour bien comprendre que c'est avec des règles que l'on peut préparer l'avenir. C'est la raison pour laquelle la laïcité doit être défendue pour ce qu'elle est, mais aussi doit être défendue par rapport aux récupérations qui la défigurent.

Depuis 2012, le gouvernement n'a cessé d'être vigilant sur le respect des valeurs de la

République et aussi sur la maîtrise des débats qui, légitimement dans notre société, à un moment ou à un autre, s'imposent. C'est l'Observatoire de la Laïcité que Jean-Louis BIANCO préside, qui a apporté des données vérifiables, une réflexion utile sur des questions délicates. Ses préconisations sont le résultat d'une œuvre collective approfondie - je crois que vous y avez été associés, - et qui permet de régler un certain nombre de situations. Par exemple, c'est sur ses propositions que le ministre de l'Intérieur a mis en place des diplômes d'université pour former à la laïcité et au droit applicable les aumôniers de tous les cultes, les imams, au-delà même de l'apprentissage de la langue française. Je sais qu'à Strasbourg, il y a justement ces enseignements universitaires de haut niveau qui y sont dispensés.

De la même manière, la ministre de l'Éducation nationale a pu proposer un renforcement des contrôles et aujourd'hui, Najat VALLAUD-BELKACEM a raison de vouloir qu'il y ait eu et vous l'avez souligné, Monsieur le président un contrôle plus strict des enseignements hors contrat et de l'instruction à domicile. Là aussi, qu'il n'y ait pas de malentendus, il ne s'agit pas d'empêcher. Il ne s'agit pas, là encore, d'interdire a priori. Il s'agit de faire en sorte que des vérifications puissent être faites et que ce soit l'intérêt de l'enfant qui puisse être préservé. Il ne s'agit pas du tout de rallumer je ne sais quel conflit. Il s'agit d'établissements hors contrat et aussi de ce qui se fait à domicile. Ce qui est une liberté que beaucoup ignorent, d'ailleurs, dans notre pays, que l'on peut satisfaire à l'obligation scolaire par l'instruction à domicile. Cela mérite donc vérifications et contrôles. Qui pourrait s'élever contre ce principe ? Là aussi, c'est sur proposition de l'Observatoire qu'il y a eu un guide complet du Bureau central des cultes, sur la gestion et le financement des lieux de culte c'était nécessaire pour les collectivités locales.

L'Observatoire de la Laïcité, c'est même aller jusqu'à parler du droit local et vous, vous y avez fait référence à ce droit local que nous respectons, parce qu'il fait partie de l'Histoire. Et en même temps, il était là aussi légitime, que la ministre de l'Éducation nationale, avec les recteurs concernés, ouvrent cette discussion sur les heures et aussi sur les possibles volontés qui devraient s'exprimer. Cette concertation est en cours et je crois qu'il doit y avoir toujours, parce que c'est notre esprit, le consensus et des solutions intelligentes qui devront en sortir.

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai dit, je viens à Strasbourg aujourd'hui devant la Ligue de l'Enseignement et c'est également une grande journée pour l'Europe. Parce que l'Europe, nécessairement, va changer. Quel que soit le vote des Britanniques. Les valeurs de la Ligue, qui sont celles de la République, sont aussi des valeurs universelles, des valeurs européennes. La Ligue de l'Enseignement s'est toujours engagée par rapport à ce que pouvait être une Europe de la paix, de la tolérance, de la coopération. Et l'Europe de la connaissance, vous y avez également contribué par toutes les alliances que vous avez nouées avec d'autres institutions. Parce que vous croyez et moi aussi à l'Europe de la culture, de l'enseignement supérieur, de la Recherche, de la connaissance.

C'est peut-être parce qu'on n'a pas donné suffisamment de priorité et de place que l'on peut avoir aujourd'hui ces réticences, ces doutes à l'égard du processus européen et cette tentation vers le repli national. Il y a pourtant tant d'équipes de chercheurs j'ai pu le vérifier ici même à Strasbourg qui se rassemblent dans le meilleur des esprits, qui obtiennent des financements européens et nous avons besoin de cette force de la connaissance si voulons, face à d'autres puissances, Chine, Amérique, être véritablement un continent qui sait être à l'avant-garde du progrès.

L'école aussi est la première concernée, parce que nous avons besoin qu'il y ait des échanges entre Européens. Là aussi, c'est peut-être parce qu'il n'y en a pas eu suffisamment que nous avons encore ces doutes et ces réticences ! Même si, quand je regarde les chiffres d'Erasmus, cela peut paraître impressionnant, trois millions de jeunes qui en ont bénéficié en trente ans. Oui, mais en trente ans. Et s'il y en a et j'en suis très heureux 35.000 Français qui vont vers les pays européens, grâce à ce programme et même si nous en avons ajouté autant et c'était une grande avancée pour les apprentis et ceux qui relèvent de l'enseignement professionnel, nous ne sommes encore, si je puis dire, qu'à peu près 70 000 ! Donc nous avons besoin de faire de cette question des échanges entre élèves, entre étudiants, la grande question de la construction européenne telle que nous voulons la voir.

européenne telle que nous voulions la revoir.

Aujourd'hui, face aux crises et aux épreuves et cela en est une il va falloir engager une relance de la construction européenne et pas une relance de plus, pas un plan de plus. Savoir ce que vous nous voulez faire ensemble, quelle que soit la réponse des Britanniques. Bien sûr que je souhaite que demain matin, nous apprenions qu'ils sont restés dans l'Union européenne, parce que c'est leur place, parce que le Royaume-Uni est un pays européen par la géographie, par l'Histoire, par les valeurs que ce pays porte, par les liens que nous avons avec lui. Mais quelle que soit la réponse qui sera apportée, nous aurons besoin de définir clairement ce que nous voulons faire de l'Europe.

L'Europe d'abord, qui doit assurer sa protection, sa sécurité, sa défense et qui doit être capable, par rapport à ses frontières, de dire ce qui est possible, ce qui n'est pas possible, pour ne pas avoir à revivre ce que nous avons connu par rapport à la question des réfugiés. Une Europe qui doit être capable de définir son avenir industriel, technologique, universitaire, scientifique et cela doit être la deuxième grande priorité de l'Europe. Une Europe qui doit être capable d'avoir des institutions qui soient plus simples, plus rapides et qui permettent d'avoir des coopérations renforcées avec les pays qui voudront aller plus loin et de dire à ceux, notamment nos amis britanniques, qui ne veulent pas adhérer à tout ce que nous voulons faire, qu'ils n'empêchent pas les autres d'avancer. Une Europe qui doit également, sur la question de la jeunesse et donc de l'emploi, de la culture, des échanges, être beaucoup plus ambitieuse si nous voulons qu'elle puisse parler aux peuples. Et enfin une Europe qui doit avoir une politique extérieure. La France n'a rien à craindre de ce que l'Europe pourrait se faire avec elle.

Nous menons une politique extérieure et nous la voulons indépendante. Nous la voulons conforme à nos principes. Nous agissons dans le monde. Mais nous avons la volonté de le faire au nom de l'Europe. Nous voulons associer des pays européens à cette grande affaire de la régulation du monde. Régulation financière, régulation commerciale, mais également pour traiter du développement de la transition énergétique, du climat, bref de tout ce que beaucoup de pays émergents veulent voir dans la France et dans l'Europe. Je sais donc que vous serez dans ce combat-là et que l'Europe ne se fera simplement avec les Etats. Elle se fera avec les sociétés ou elle ne se fera pas.

C'est pourquoi j'ai été très sensible au fait que la Ligue de l'Enseignement se soit engagée comme elle l'a fait, pour porter des coopérations, pour participer à la grande ouverture au monde, pour chaque fois rechercher ce qui peut être une source de diversité, d'échanges et avec cette belle idée que vous portez, qui est l'idée du progrès. Parce que c'est cela, l'enjeu. Ce qui mine la confiance des peuples, c'est qu'ils pensent que le progrès s'est arrêté, qu'il n'est plus pour eux, mais pour une infime minorité, ou qu'il y a une redistribution à l'échelle du monde qui fait que ceux qui s'étaient développés plus vite que d'autres auraient maintenant à simplement laisser l'Histoire décider à leur place. Rien n'est plus faux. Un pays comme le nôtre et l'Europe, un continent qui ne sera pas le plus peuplé du monde a son message à livrer et surtout à dire à tous ces jeunes qui sont notre avenir, que le progrès est possible. Et c'est pourquoi je veux ici féliciter le secrétaire général, Monsieur ROIRANT, de votre Ligue de l'Enseignement parce qu'il a, avec l'autorisation de son président, fait en sorte peut-être sans, d'ailleurs mais il a fait en sorte de participer à des forums européens, il siège lui-même au Conseil économique et social européen et c'était très important que votre institution puisse être justement dans l'ensemble du débat européen.

Aujourd'hui, la Ligue de l'Enseignement a 150 ans, a une belle expérience à livrer à l'Europe et au monde. La Ligue de l'Enseignement a rendu d'éminents services à la République. La Ligue de l'Enseignement a tout l'avenir devant elle. La Ligue de l'enseignement n'a aucun horizon temporel. La Ligue de l'Enseignement porte la belle idée que l'Humanité est finalement la seule cause qui vaille. Merci.